

Image not found or type unknown



Achat d'une maison dont la propriétaire est sous tutelle

Par **COCO75_old**, le **27/09/2007** à **15:14**

nous souhaiterions acheter une villa fermer depuis de nombreuses années parce que la propriétaire très agée et sous tutelle de l'état, est en maison spécialisée. comment "obliger" le juge des tutelles à accepter de céder la maison et quels sont les documents necessaires à fournir pour monter un dossier, auprès de quel tribunal devons nous agir pour mettre toutes les chances de notre coté. (nous savons que nous ne sommes pas obligé d'avoir un avocat pour ce genre d'affaire) mais cependant quel sont les démarches les plus judicieuses ? merci de votre réponse

Par **Mike46**, le **29/09/2007** à **14:04**

Bonjour,
Cette maison est elle à la vente ?
Si non, vous ne pouvez pas imposer une quelconque vente.
Cette dame a-t-elle de la famille ?
Cordialement